Image not found or type unknown

droit des algeriens nes au maroc et repertorier a nantes en 1954

Par **shara**, le **05/10/2011** à **23:35**

bonjour je suis nee a casablanca en 1954 mes parents sont algeriens j ai un acte de naissance integral de nantes mentionne pere francais et de mere francaise je suis en france depuis 6 mois pour demander la nationalite francaise en vain je ne sait plus comment faire j habite chez mon fils qui a une carte de sejour de 10 ans j aimerai svp savoir si j ai droit a la nationalite francaise et pourrai je avoir l aide d un avocat specialise au droits des etrangers je vous remercie

Par **Domil**, le **05/10/2011** à **23:48**

Tous les Algériens étaient Français avant l'indépendance et la majorité ont perdu la nationalité en étant réputé ne jamais l'avoir eue, à l'indépendance.
Est-ce que votre père est resté Français après l'indépendance ? C'est ça que vous devez prouver.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés